Page: 1/7

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: Stübben Care Huföl
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Emploi de la substance / de la préparation Produit de soin pour des sabots
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

John Stübben GmbH & Co. KG

Heinrich-Horten-Straße 5

D-47906 Kempen

Tel.: +49 (0) 2152 148910 Mail: info@stuebben.de www.stuebben.com

E-Mail der sachkundigen Person: sven.rosendahl@curo-gmbh.de

- · Service chargé des renseignements: Département de la sécurité des produits
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 2152 148910 (Montag bis Freitag: 8:00 Uhr 16:00 Uhr)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- · Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT:

Le mélange ne contient auc une substance PBT (PBT = persistants, bioaccumulables, toxiques) conformément à l'annexe XIII du Réglement CE 1907/2006 (< 0.1 %).

· vPvB:

Le mélange ne contient auc une substance vPvB (vPvB = très persistants, très bioaccumulables) conformément à l'annexe XIII du Réglement CE 1907/2006 (< 0,1 %).

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 8042-47-5	Huiles de paraffine. Hydrocarbures liquides dérivés du pétrole	2,5-<7,5%
EINECS: 232-455-8	<b>♦</b> Asp. Tox. 1, H304	
Reg.nr.: 01-2119487078-27		

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Appeler un médecin en cas de malaise.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 2)

Page: 2/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

(suite de la page 1)

- · Après ingestion: Rincer la bouche.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Movens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter un vêtement personnel de protection.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Préventions des incendies et des explosions: Le produit n'est pas inflammable.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit sec (10 - 25°C)

Protéger contre le gel.

· Classe de stockage: 10 - 13 (Allemagne)

(suite page 3)

Page: 3/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

(suite de la page 2)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre combiné B-P2
- · Protection des mains:

Gants de protection (EN 374)

Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

temps de pénétration: ≥ 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 6)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtement de protection léger

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales
- · Aspect:

Forme: Huileuse
Couleur: Jaune
Odeur: Parfumé

(suite page 4)

Page: 4/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

	(suite de la pa
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébulli	<b>tion:</b> Non déterminé.
Point d'éclair	>180 °C (read across)
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Propriétés comburantes	Non applicable.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	$0.9 - 0.95 \text{ g/cm}^3$
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	Non déterminé.
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Protéger contre le gel.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs	LD/LC50 dé	terminantes pour la classification:
8009-03-	-8 pétrolatun	1
Oral	LD50	20.000 mg/kg (rat)

(suite page 5)

Page: 5/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

(suite de la page 4)

_			(suite de la page 4)
	8042-47-5 I	Huiles de p	araffine. Hydrocarbures liquides dérivés du pétrole
	Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
	Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
	Inhalatoire	LC50/4 h	>5.000 mg/l (rat)
	5989-27-5 (	R)-p-ment	ha-1,8-diène (LIMONENE)
	Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
	Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (lapin)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène (LIMONENE)

Sensibilisation peau (cochon d'Inde)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Toxicité par administration répétée

#### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène (LIMONENE)

Oral Feeding study >825 mg/kg (rat) (NOAEL (28 d))

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Effets mutagène

#### 5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-diène (LIMONENE)

Ames test negative (bacterial reverse mutation assay)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### · 12.1 Toxicité

· 12.1 To	e aquatique:
8042-4	7-5 Huiles de paraffine. Hydrocarbures liquides dérivés du pétrole
EC50	>100 mg/l (daphnia magna) (48 h)
LC50	>100 mg/l (poisson) (96 h)
5989-2	7-5 (R)-p-mentha-1,8-diène (LIMONENE)
EC50	0,32 mg/l (algues) (Desmodesmus subspicatus, OECD 201)
	0,36 mg/l (daphnia magna) (OECD 202)
LC50	0,72 mg/l (poisson) (Pimephales promelas, OECD 203)
NOEC	0,174 mg/l (algues)
	0,153 mg/l (daphnia magna)
	0,37 mg/l (poisson)

(suite page 6)

Page: 6/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

(suite de la page 5)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

07 06 99 déchets non spécifiés ailleurs

15 01 02 emballages en matières plastiques

de la convention Marpol et au recueil IBC

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14.1 Numéro ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.

Non applicable.

(suite page 7)

Page: 7/7

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 15.09.2020 Numéro de version 1 Révision: 15.09.2020

Nom du produit: Stübben Care Huföl

(suite de la page 6)

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
- · Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent, le cas échéant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

- · Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits
- · Contact: Département de la sécurité des produits
- · Acronymes et abréviations:

CLP: Člassification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008

REACH: Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances.

EC50: effective concentration, 50 percent

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

VCI: Verband der chemischen Industrie, Deutschland (German chemical industry association)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

·Sources

La fiche de données de sécurité a été préparée à l'aide des fiches de données de sécurité pertinentes des matières premières, des données des bases de données de l'ECHA, des références bibliographiques actuelles et des lignes directrices de l'ECHA pour l'élaboration des fiches de données de sécurité.